

Descriptif du module 25

Domaine : Santé
Filière : Ostéopathie
Orientation :

1. Intitulé du module Ostéopathie Viscérale et Crânienne III 2024-2026

Code :
S.OS.SO.3225.FD.26

Type de formation :

☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres : ...

Niveau :

☒ Module de base
☐ Module d'approfondissement
☐ Module avancé
☐ Module spécialisé
☐ Autres : ...

Caractéristique :

☒ Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art.25 des directives-cadres relatives à la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type :

☒ Module principal
☐ Module lié au module principal
☐ Module facultatif ou complémentaire
☐ Autres : ...

Organisation temporelle :

☒ Module sur 1 semestre
☐ Module sur 2 semestres
☐ Semestre de printemps
☒ Semestre d'automne
☐ Autres : ...

2. Organisation

Crédits ECTS
5

Langue principale d'enseignement :

☒ Français ☐ Italien
☒ Allemand ☐ Anglais
☐ Autres : ...

3. Prérequis

☐ Avoir validé le module
☐ Avoir suivi le module
☒ Pas de prérequis
☐ Autres : ...

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

- A. Rôle Expert : ☒ Ab1 ☒ Ab2 ☐ Ab3
- B. Rôle Communicateur-trice : ☒ Bb1 ☒ Bb2 ☒ Bb3
- C. Rôle Collaborateur-trice : ☐ Cb1 ☐ Cb2 ☐ Cb3
- D. Rôle Manager : ☐ Db1 ☐ Db2 ☐ Db3
- E. Rôle Promoteur-trice de la santé : ☐ Eb1 ☐ Eb2 ☐ Eb3
- F. Rôle d'apprenant-e et formateur-trice : ☐ Fb1 ☐ Fb2 ☐ Fb3
- G. Rôle professionnel-le : ☐ Gb1 ☒ Gb2 ☐ Gb3 ☐ Gb4

A la fin du module, l'étudiant-e sera capable de :

Sur un plan viscéral :

- Mettre en place des tests permettant de faire un diagnostic d'exclusion et de déterminer la présence ou non d'une dysfonction viscérale ostéopathique.
- Choisir la ou les techniques adaptées pour la correction.
- Mettre en place les paramètres de la correction et l'effectuer.
- Donner les conseils d'usage (hygiène de vie et hygiène du mouvement).
- Pratiquer des techniques précises.

Sur un plan crânien :

- De repérer précisément les sutures et les structures de la voûte, les tester et utiliser les techniques de normalisation adaptées.
- D'énoncer les indications thérapeutiques de l'abord de la voûte, de repérer précisément les sutures de la face, les tester et utiliser les techniques de normalisation adaptées.
- D'énoncer les indications thérapeutiques de l'abord de la face.
- Repérer précisément les sutures de la face, les tester et utiliser les techniques de normalisation adaptées.
Repérer précisément l'importance des dysfonctions membraneuses, liquidiennes ou traumatiques récentes ou anciennes en fonction des tableaux cliniques rencontrés.
- Analyser les éléments en sa possession et de décider de la prise en charge ostéopathique adéquate.
- Maîtriser les éléments fondamentaux nécessaires à la pratique des techniques ostéopathiques à visée neuro-végétative (anatomie et physiologie du SNV, physiopathologie du SNV).
- Maîtriser les éléments fondamentaux nécessaires à la prise en charge du stress (physiologie et physiopathologie du stress).
- Énoncer les indications et contre-indications thérapeutiques à l'abord du SNV.

5. Contenu et formes d'enseignement

Viscéral :

Tests et techniques de traitement ostéopathique au niveau : reins, vessie et annexes, prostate, plancher pelvien, coccyx, utérus et annexes.

Crânien :

Tests et techniques de traitement ostéopathique au niveau : de la face, de la voûte, des membranes de tensions réciproques.

Modalités pédagogiques : ☒ Cours magistraux ☒ Ateliers ☒ Self-learning

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation : ☒ Oral ☒ Examen écrit ☐ QCM ☒ QAD ☐ Dossier écrit ☒ Pratique

L'évaluation du module se fait sur plusieurs postes (viscéral, crânien). Le taux de réussite pour chacun de ces postes doit être de 60% minimum, faute de quoi l'examen est échoué et le module non validé.

7. Modalités de remédiation et de répétition

☐ Remédiation possible

☒ Pas de remédiation

Répétition : Appréciation ECTS = F

Modalités : L'étudiant-e a le choix de refaire l'examen lors de la session de rattrapage ou de suivre à nouveau le module avant de se représenter à l'examen.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir l'appréciation comprise entre A et E en cas de réussite, ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière ainsi que l'exmatriculation.

En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module fait foi.

8. Remarques

9. Bibliographie

10. Enseignant-e-s

Anne Balmer Vorms (viscéral)
M. Gabutti (crânien)

Nom du responsable de module :
David Bonjour

Descriptif validé le

14 septembre 2026

Descriptif validé par

Pierre Frachon

Sandro Fossetti

